ÉLECTIONS SÉNATORIALES 24 SEPTEMBRE 2023

DÉCLARATION D'UNE ASSOCIATION DE FINANCEMENT ÉLECTORALE (AFE)

Cette déclaration est <u>obligatoire</u> pour tous les candidats, quel que soit le mode de financement choisi pour les dépenses de la campagne électorale, et même si les candidats ne reçoivent aucun don (art L. 52-4 du code électoral)

La nomination du mandataire doit intervenir au plus tard le jour du dépôt des candidatures.

Je soussigné(e) NOM: Prénom(s): Lieu de naissance : Date de naissance : Adresse: Ville: Code postal: Adresse électronique : Téléphone: Président de l'association ci-dessous désignée, ai l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 1er du décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association de financement électorale de (rayer la mention inutile) Monsieur / Madame candidat(e) tête de liste aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023 dans le département du Morbihan. Cette association a pour objet de recueillir les recettes et d'effectuer le règlement des dépenses occasionnées pour ladite campagne électorale conformément à l'article L. 52-5 du code électoral. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par mes soins, des statuts de l'association ainsi que la liste des membres du conseil d'administration. Je vous saurais gré de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration. Fait à Signature du président de l'AFE :

Le

ACCORD DU CANDIDAT

(A joindre à la lettre adressée au préfet par le candidat ; copie à joindre au compte de campagne).

Je soussigné(e) :	
NOM:	Prénom(s):
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
	nbre 2023 dans le département du Morbihan,
Association de financement électorale	tion de l'association de financement électorale dénommée de (rayer la mention inutile) Monsieur ou Madame ., candidat(e) aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023
Signature du Candidat :	Fait à
	Le

La présente déclaration et l'accord du candidat sont à adresser à :

Préfecture du Morbihan

DCL – BRVC

Place du Général de Gaulle

BP 501

56 019 VANNES Cedex

(pref-elections@morbihan.gouv.fr)